

Lancement du questionnaire

« précaires dans l'enseignement supérieur et la recherche publique »

[conférence de presse du 20 octobre 2009]

1. AU DÉPART : UNE EXPÉRIENCE LOCALE

Au printemps dernier, à l'appel de la coordination des laboratoires en lutte qui encourageait à un recensement des précaires, sur le site CNRS Pouchet (59 rue Pouchet, Paris 17^e), s'est constitué un comité de défenses des précaires. Ce comité a construit un questionnaire pour mettre au jour le nombre et les conditions de travail des précaires rattachés au site.

Ce comité est constitué de précaires et de statutaires (fonctionnaires). Parce que la précarité touche évidemment en premier chef les précaires eux-mêmes mais aussi tous ceux qui travaillent avec eux et doivent, de plus en plus, faire appel à eux pour mener à bien leur propre travail.

L'effet de cette consultation, au-delà de la photographie des situations locales de la précarité, a été aussi symbolique : nous avons reçu de nombreux messages de reconnaissance de la part des précaires qui y ont répondu, parce que d'une certaine façon le questionnaire leur donnait voix au chapitre. C'est là la double visée de ce questionnaire : recueillir des faits objectifs *et* contribuer à une sortie de l'invisibilité et de l'illégitimité d'acteurs à part entière de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Parce que évidemment, être précaire, c'est être dans des conditions matérielles difficiles, ne pas pouvoir se projeter dans un futur stable, mais c'est aussi être un professionnel de deuxième catégorie, moins reconnu, moins en possibilité de faire valoir son travail. Comme un pigiste ou un contractuel dans un journal qui n'ose pas prendre la parole en conférence de rédaction, a du mal à négocier son salaire parce qu'il sait qu'il peut facilement être éjecté de la rédaction et se sent en permanence remis en cause dans son travail parce qu'on ne le récompense pas d'une vraie place.

Ce premier questionnaire a recueilli une soixantaine de réponses – ce qui n'est pas négligeable pour un site comme le site Pouchet qui regroupe soixante-cinq personnels statutaires du CNRS (ainsi que des enseignants-chercheurs de plusieurs universités membres des laboratoires), et étant donné la difficulté à joindre des gens qui n'interviennent parfois qu'au cours de quelques heures de vacation.

2. LE QUESTIONNAIRE NATIONAL : EXPLICATION DE TEXTE

La nécessité de l'élargissement

Cette première expérience à Pouchet nous a montré qu'il était possible de mener un recensement des précaires et donc cela nous a encouragés à vouloir faire une consultation ayant une vraie portée quantitative. D'autant que le site Pouchet a deux particularités : 1) il regroupe des laboratoires de sciences humaines et sociales (sociologie, sciences-politiques, histoire, linguistique, etc.) et 2) c'est un site CNRS, c'est-à-dire que même si ses laboratoires sont liés à des universités, ses locaux ne sont pas hébergés par une

université. L'élargissement au territoire national est donc aussi un élargissement à d'autres problématiques : dans les autres disciplines et dans les universités comme dans les établissements de recherche de types CNRS, INSERM, etc.

On sait, du fait de nos expériences individuelles, que de nombreux traits sont communs à tous, quels que soient la discipline et le lieu de son exercice, mais il est évident aussi que chaque discipline et chaque lieu ont leurs spécificités, qu'il convient de cerner pour vraiment comprendre comment fonctionne la précarité dans l'ensemble de notre secteur professionnel.

Les impératifs du questionnaire

Nous avons cherché, dans la construction du questionnaire et le libellé des questions, à répondre systématiquement à trois impératifs :

1. nous adresser à *toutes* les personnes qui travaillent, dans un statut précaire, dans l'enseignement supérieur et la recherche. C'est-à-dire les chercheur-e-s mais aussi tous les personnels administratifs et techniques qui rendent possible la recherche.
2. accéder à une exhaustivité des situations : en multipliant les possibilités de réponses en fonction de ce que nous savons de la précarité pour la vivre, l'avoir vécue ou vivre à ses côtés quotidiennement. Mais aussi en laissant toujours la possibilité aux répondants d'ajouter des catégories qui nous auraient échappé (d'où les nombreuses occurrences de « autre » dans les propositions de réponse pour que soit précisé l'impensé en amont).
3. recueillir un matériau objectif : nous avons utilisé des outils scientifiques de recueil des données, tant du point de vue technique que de l'exigence de ne jamais induire une réponse plutôt qu'une autre. Les questions d'opinion sont rares : il est important qu'il y en ait parce qu'elles permettent de rendre compte des expériences ressenties et qu'elles sont un lieu d'expression individuelle. Mais nous avons privilégié les questions de faits parce que la précarité, ce sont d'abord des faits objectifs, des conditions matérielles de travail.

La construction du questionnaire

Le questionnaire comprend huit parties. Ça paraît beaucoup mais en réalité, il se remplit très vite – on l'a testé : il faut moins de dix minutes pour le remplir. Ces parties se déclinent logiquement pour que le remplissage se fasse le plus naturellement possible.

1. « Votre lien avec l'enseignement supérieur et la recherche publique » : cette première partie, courte, a pour objet de définir le champ disciplinaire ou le service dans lequel travaille le répondant. Son dépouillement permettra de voir les éventuelles variations d'une discipline à l'autre, d'un lieu à l'autre, d'un métier à l'autre.
2. « Votre situation actuelle » : l'essentiel de ce questionnaire vise à faire une photographie, aujourd'hui, de la précarité. Nous sommes donc partis de là : avez-vous un emploi dans

l'enseignement supérieur et la recherche ? travaillez-vous en complément ailleurs ? qui vous finance ? par quels éventuels intermédiaires ?

3. « Vos ressources » : c'est une partie fondamentale bien sûr du questionnaire.
 - ▶ Ce que nous voulions saisir c'est d'abord la nature de ces ressources : selon qu'on est payé en salaire, en vacation ou en honoraire, on n'a pas les mêmes droits (pour le chômage et la retraite notamment) ; il arrive, quand on travaille pour l'enseignement supérieur et/ou la recherche, qu'on soit payé en nature (en livres par exemple), qu'on soit payé via un prête-nom parce que, par exemple, les universités refusent de rémunérer des chargés de cours ayant plus de 28 ans et sans contrat principal par ailleurs, pour ne pas payer les charges liées à leur travail. Il arrive aussi, et pas si rarement que cela, comme le montrent déjà les résultats de l'enquête Pouchet, qu'on ne soit pas payé du tout.
 - ▶ L'autre aspect important de la rémunération, c'est son irrégularité, fréquente en situation de précarité : on est souvent payé plusieurs mois après avoir effectué le travail, on connaît des mois sans rien parce qu'on est entre deux contrats et qu'il faut deux mois quand on est au chômage après avoir travaillé pour une université pour être indemnisé, etc.
 - ▶ Enfin la dernière caractéristique de la précarité, par rapport à un emploi pérenne, c'est qu'à chaque contrat on risque de partir de zéro, que ne soit jamais prise en compte l'ancienneté dans la fonction effectuée puisqu'elle est hachée dans le temps et entre des lieux de travail et des employeurs différents. C'est le sens des dernières questions de cette partie.
4. « Vos conditions de travail et de vie » : dans cette partie, il s'agit de connaître à quelles infrastructures les précaires ont accès : un bureau, individuel ou collectif, un ordinateur, une cantine. Toutes choses qui façonnent non seulement les moyens qu'on a à sa disposition pour faire son travail mais aussi les possibilités ou les impossibilités d'échanger avec ses collègues, d'être tenu-e-s informé-e-s des offres de travail, de s'insérer dans les réseaux de sociabilité professionnelle.
5. « Reconnaissance et perspectives d'avenir » : cette partie est plus axée sur la dimension symbolique à laquelle je me référais tout à l'heure, en termes de reconnaissance notamment et du sentiment d'être à sa place dans son travail. Et du coup aussi sur la façon dont les répondants se projettent (ou non) dans l'avenir.
6. « Votre parcours » : cette partie fait sortir le questionnaire de l'instantané pour saisir la temporalité de la précarité : la durée des contrats, le fait de les accumuler, y compris sur un même poste sans possibilité qu'ils soient pérenniser, et bien sûr les moments d'absence de contrat et de baisses fortes de revenus.
7. « Identité et diplôme » : sur la fin du questionnaire, comme souvent dans les enquêtes démographiques, on veut connaître les caractéristiques sociales des répondants, pour ensuite les rapporter à la diversité des expériences. Le sexe, le niveau de diplôme et l'âge. Cette dernière donnée est très importante notamment pour les chercheur-e-s précaires qui entrent de plus en plus tard dans le statut de fonctionnaires, quand il y entrent.

8. « Votre appréciation de votre situation » : enfin quelques questions d'opinion d'auto-évaluation de la situation du répondant . Les deux dernières questions sont des espaces d'expression individuelle : sur tout ce que le questionnaire aurait oublié notamment...